

Procès-verbal du conseil d'école du 6 novembre 2025 de 17h30 à 19h30

Ordre du jour :

- intervention des représentants du Conseil des Enfants
- résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves
- bilan de la rentrée 2025
- projets de l'année 2025/2026
- évaluation d'école
- dispositifs d'aide aux enfants
- bilan financier de la coopérative scolaire
- point sur l'A.P.E.
- vote du règlement intérieur de l'école
- présentation des exercices de sécurité
- travaux et aménagements
- questions diverses

Présents :

Enseignants : Mme Christelle DESROUSSEAU, Mme Aline DIMART, Mme Catherine VERMELLE, M. Freddy RICHARD, Mme Stéphanie CHEERE, Mme Katy DASSONNEVILLE, Mme Sarah MRAD, Mme Magalie ASSELIN, Mme Sandrine CHIEUX, Mme Carole TURPIN, Mme Anne GILLES, Mme Julie DHONDT, Mme Morganne ROEGIER, M. Bastien AMIRI, M. Vincent MUSSARD, M. Olivier DELEBECQUE, M. Philippe MARTIN

Représentants de parents d'élèves : Mme Katy BONTINCK, M. Jérôme COSTALONGA, Mme Ophélie BOCHINSKI, M. Philippe BEHAEGEL, Mme Elise DEVULDER, Mme Leïla BOULANOUAR, Mme Agnès VANDEKERKHOVE

Représentants de la municipalité : Mme Martine PONCHANT (*Conseillère communale*), Mme Monique LEROY (*Adjointe au Maire*), Steeve CREDEVILLE, Deborah KOZJAK (*référents périscolaires écoles Victor Hugo et Voltaire-Sévigné*)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Chantal LEPOUT

Excusés : Mme Marion BIGOT (*enseignante*), M. Mohamed BOUZEKOUK, Mme Samira EL HASNAOUI (*parents d'élèves*), Mme Marie MASSON (*Coordinatrice REP*), Mme Delphine SAAD (*Inspectrice de l'Education Nationale*)

Secrétaire de séance : M. MARTIN

1) Intervention du Conseil des Enfants

Le Conseil des Enfants s'est réuni le 04/11/2025. Il est représenté ce soir par Nélia ZELLEG (bâtiment Voltaire) et Margot GHESQUIER (bâtiment Sévigné) ➡ cf document joint : compte-rendu du Conseil des Enfants du 04/11/2025

2) élections de parents d'élèves

Tous issus d'une même liste, 10 parents ont été élus (sur les 15 postes à pourvoir). M. MARTIN remercie les personnes qui ont renouvelé leur candidature pour leur confiance et leur fidélité et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus.

Il n'a pas pu être organisé de tirage au sort en l'absence d'autres parents volontaires.

La participation aux élections est en légère hausse : 47,6% de votants cette année (contre 42,4% l'an dernier). Sur 416 parents inscrits sur la liste électorale de l'école, 198 se sont rendus aux urnes ou ont voté, pour la très grande majorité, par correspondance. Les modalités de scrutin sont maintenues dans les mêmes termes l'an prochain.

3) bilan de la rentrée 2025

La rentrée 2025/2026 s'est bien déroulée. Selon un horaire en léger différé, les parents de CP ont été invités à accompagner leurs enfants dans les classes, ce qui a permis de ne pas engendrer d'attroupement trop important devant les grilles le jour de la rentrée. En raison d'une érosion de la démographie scolaire dans la ville, l'école a perdu une classe. Elle compte désormais 16 classes, dont un dispositif Unité Locale d'Inclusion Scolaire coordonné par Mme BIGOT.

Dans le cadre de la campagne triennale sur les rythmes scolaires, M. MARTIN demande s'il y a besoin de modifier les horaires de l'école. L'organisation scolaire restant la même, les horaires suivants continuent à s'appliquer pour tous :

- 8h30-12h00 (ouverture des grilles à 8h20), y compris le mercredi.

- 14h00-16h10 (ouverture des grilles à 13h50 - le lundi après-midi, pas de temps scolaire, mais parcours éducatifs municipaux).

* réunions de rentrée :

Les réunions d'informations de rentrée se sont déroulées en 2 sessions : les mardi 16 (cycle 2) et jeudi 18 septembre (cycle 3). Les parents ont d'abord été invités à participer à une rencontre plénière pour les questions d'ordre général avec présentation des temps périscolaires, de l'APE et de la DDEN. Puis, ils ont été conviés à suivre l'enseignant-e de la classe de leur enfant pour un temps d'informations spécifique à la classe. Chaque temps de rencontre s'est conclu par un pot de rentrée pour faciliter les échanges informels entre l'équipe éducative et les familles.

Un compte-rendu écrit a été adressé aux familles suite à ces réunions. Même si la participation des familles est irrégulière d'une classe à l'autre, 147 parents ont participé à ces réunions d'informations. Si l'on rapporte ce nombre à celui des enfants dans l'école (265), cela fait une moyenne de 55%, mais si on le rapporte au nombre de familles (221), cela fait une fréquentation de 66%.

* effectifs de cette année scolaire :

A la rentrée, l'école comptait 265 enfants (252 en classe ordinaire + 13 en ULIS), soit un effectif en baisse par rapport à l'an dernier. Les effectifs devraient stagner l'an prochain : 50 CM2 sortants pour une arrivée de 45 CP provenant des écoles maternelles du secteur : 33 provenant de Victor Hugo (contre 27 l'an dernier et 41 en 2023) et 12 de Petit Quinquin (contre 16 en 2023).

Plusieurs membres du Conseil demandent s'il serait envisageable d'accueillir des GS de Victor Hugo dans notre école, par manque de place pour les accueillir en maternelle (classes dédoublées en GS). A étudier avec les équipes et la municipalité.

* répartition des effectifs au 17/10/25 (267 élèves) :

Classe	Effectif	Nom de l'enseignant
CP	13 élèves	Mme DESROUSSEAU
CP	13 élèves	Mme DIMART
CP	13 élèves	Mme VERMELLE
CP/CE1	13 élèves (5+8)	M. RICHARD
CE1	14 élèves	Mme CHEERE
CE1	14 élèves	Mme DASSONNEVILLE
CE1	15 élèves	Mme MRAD
CE1/CE2	13 élèves (8+5)	Mme ASSELIN
CE2	24 élèves	Mme CHIEUX
CE2	24 élèves	Mme TURPIN
CE2/CM1	21 élèves (9+12)	Mme GILLES
CM1	25 élèves	Mme DHONDT
CM1/CM2	21 élèves (15+6)	Mmes ROEGIER / JUPIN
CM2	22 élèves	M. AMIRI
CM2	22 élèves	M. MUSSARD
ULIS	13 élèves	Mme BIGOT

4) projets de l'année 2025/2026 :

*** Pôle Arts et Culture :**

- Partenariat avec le Palais des Beaux-Arts de Lille.

L'an dernier, toutes les classes de l'école ont pu bénéficier d'une visite guidée par un conférencier, suivie d'un atelier pédagogique de pratique artistique au Palais des Beaux-Arts grâce à une subvention municipale de 1000 € sollicitée via le PAA.

Le bilan a été très positif et l'équipe souhaite reconduire cette action collective cette année (prise en charge par la coopérative). D'autres lieux culturels (musées, théâtre, conservatoire, ONL, opéra...) pourront aussi être sollicités afin d'élargir l'ouverture aux arts.

- Projet artistique de Mme GILLES, en liaison avec le collège Jean Jaurès. Cette année, il s'agira de « Lire la ville ».

- Participation à des temps forts au cours de cette année scolaire afin de valoriser les productions plastiques des enfants. Plusieurs classes de l'école participeront à l'exposition des productions plastiques du Denier des écoles laïques de Lomme en mai 2026 sur le thème « La tête dans les étoiles » (M. RICHARD, Mmes CHEERE et MRAD).

- Accompagnement éducatif : dans le cadre de l'accompagnement éducatif spécifique aux REP, des cycles d'arts plastiques seront proposés le soir aux élèves volontaires de cycle 3 une fois par semaine sur une période. Les ateliers seront encadrés par des enseignants volontaires de l'école lors de la période 3 (janvier/février) : Mme GILLES, M. RICHARD et M. MUSSARD

- Projet coopératif de réalisation d'une fresque florale collective sur la façade de l'école, en lien avec l'aménagement des cours à vivre (dans le cadre d'un PAA qui finance le matériel d'arts plastiques et l'intervention d'une graphiste, ancienne mère d'élève).

- Classe patrimoine pour Mme DHONDT : cycle de séances autour de la découverte de Lille au 17^{ème} siècle, en lien avec le plan lillois du Patrimoine (ateliers en classe, ponctués de visites dans le centre historique de Lille en lien avec le thème).

*** Projets musique/danse :**

- Plan Musique lillois (avec intervention de M. Simon ROUSSEAU, dumiste) pour les élèves de CP et CE1 avec restitution lors des Chorolomme, spectacle organisé le 26 mai à l'Olympia par le Denier des Ecoles Laïques de Lomme. Cette année, le thème est « Envoyez la musique ! » (musiques et rythmes du monde).

- Projet de collaboration artistique avec un artiste en résidence : Fabien FIORINI, pianiste, compositeur et performeur belge, qui interviendra dans l'école avec les classes de M. RICHARD et Mme CHEERE sur le thème de la métamorphose.

- Classe culture au FLOW, équipement municipal lillois dédié aux cultures urbaines, pour la classe de CM2 de M. MUSSARD. Il s'agit d'une semaine externalisée pour découvrir des œuvres et un lieu de culture, rencontrer un artiste (danseur et passeur de cultures hip-hop Amaury Mayaya) et s'engager dans une pratique artistique. Une restitution sera ouverte aux parents qui pourront (re)découvrir ainsi le Flow. (du 16 au 20 mars 2026).

- Concerts « Mardi tout ouïe » au conservatoire de Lille sollicités par plusieurs classes

*** Projets lecture/écriture :**

- Concours de production écrite de l'AMOPA pour les CM2

- Accueils à la médiathèque pour M. RICHARD (16 janvier), Mme CHEERE (23 janvier), Mme MRAD (30 janvier), Mme DASSONNEVILLE (6 février), Mme TURPIN (13 février) et Mme CHIEUX (17 juin).

- Rencontres avec Waii Waii, illustratrice, à l'école : Mmes DHONDT et GILLES (25 novembre), Mme ROEGIER (26 novembre)

- Défi poésie, création poétique partagée en lien avec le collège Jean Jaurès (Mmes DHONDT et ROEGIER)

- Participation des CM1 au « Printemps des poètes » - brigades d'intervention poétique en lien avec le collège Jaurès

- Ecriture d'un roman pour la classe de CM2 de M. AMIRI

- Lecture de contes d'ailleurs par les CE2/CM1 de la classe de Mme GILLES aux enfants de CP

*** Arts vivants (théâtre / cirque) :**

- Certaines classes proposeront un spectacle théâtral en juin au théâtre des Tisserands : classes de CE2 de Mme CHIEUX, de CE2/CM1 de Mme GILLES, de CM2 de M. MUSSARD et de M. AMIRI (en lien avec le club théâtre du collège Jean Jaurès).

- Les élèves des classes de CE2/CM1 de Mme GILLES, de CM1 de Mme DHONDT et de CM1/CM2 de Mme ROEGIER participent à des ateliers cirque avec des animateurs du CRAC au 1^{er} trimestre (avec restitution devant les élèves de cycle 2).

- Représentations théâtrales « Tant pis pour King Kong » le 20 mars (CM2) et « Billybeille » le 22 mai au théâtre des Tisserands (CM1)

*** Participation à des opérations citoyennes et de solidarité :**

Comme l'an dernier, l'école souhaite s'engager dans des actions caritatives : collecte de la banque alimentaire, sensibilisation au handisport lors du téléthon, opération de solidarité envers les aînés « les sourires de Noël » pour les élèves de cycle 3, projet de sensibilisation au handicap visuel « La cuisine de Jeannette » pour les classes de CE1, projet intergénérationnel avec le Denier des écoles laïques de Lomme pour les CE2...

*** Marché de Noël :**

En raison du contexte de sécurité Vigipirate, le Marché de Noël ne pourra pas être organisé cette année. Néanmoins, une journée festive sera proposée aux élèves mi-décembre, en lien avec l'APE.

*** Projet Ecoles fleuries et jardins d'écoles :**

L'école a participé à cette action coopérative de fleurissement en lien avec l'OCCE l'an dernier et a remporté un prix métropolitain, ainsi qu'un prix départemental que les élèves de CM2 sont allés chercher le 16 octobre à la Maison des Enfants. A cette occasion, ils se sont vu offrir une visite du musée de la Piscine de Roubaix par l'OCCE.

Cette année encore, un projet Ecole fleurie mêlera plantations, arts et éducation au développement durable, en lien avec la végétalisation des 2 cours de récréation ainsi que de l'espace végétalisé qui jouxte le restaurant scolaire qui sera finalisé cette année.

*** Labellisation E3D :**

Suite aux nombreux projets réalisés par l'école en partenariat avec l'APE, le milieu associatif et la Municipalité, l'école a reçu la labellisation « Etablissement en Démarche de Développement Durable » de niveau 3 pour la période 2024/2027 afin de valoriser et développer les actions qui permettent de former le futur citoyen au développement durable (en réseau avec l'école maternelle Petit Quinquin, le collège Jean Jaurès et l'APE).

En lien avec l'APE et la Maison des solidarités du Marais, les classes pourront participer au printemps à des journées Propreté où les enfants participeront au nettoyage de l'environnement proche de l'école et pourront participer à un pique-nique « zéro déchet ».

*** Classes transplantées :**

- visites d'immersion au collège Jean Jaurès pour les CM2 en décembre
- classe culture au Flow du 16 au 20 mars 2026 (CM2 M. MUSSARD)
- classe de neige pour les classes de CM2 du 1^{er} au 14 mars 2026 (réunion d'informations à l'Olympia le 4 novembre à 18h)

*** Fête de l'école, kermesse :**

Prévue le vendredi 26 juin 2026

Calendrier des sorties et des animations :

CP :

- * projets de liaison avec les écoles maternelles P'tit Quinquin et Victor Hugo (en lien avec la ludothèque municipale)
- * sorties à la ferme pédagogique de Lomme : 2 décembre (Mme Vermelle), 27 janvier (M. Richard), 7 avril (Mmes Dimart et Desrousseaux)
- * sorties en forêt de Phalempin : 14 octobre (Mmes Desrousseaux et Dimart), 14 novembre (M. Richard)
- * visite du parc zoologique de Lille : 3 octobre (Mmes Desrousseaux et Dimart)
- * jardin des Plantes de Lille : 19 décembre (M. Richard), 13 février (Mme Vermelle), 28 avril (Mmes Desrousseaux et Dimart)
- * projet anti-gaspillage alimentaire au restaurant scolaire (classes-pilotes : Mme CHEERE et M. RICHARD)
- * jeux mathématiques en inter-cycles avec tutorat des CM2 de la classe de M. Mussard
- * visite de la médiathèque : 16 janvier (M. Richard)
- * projet musical avec intervention de M. Simon ROUSSEAU, d'artiste, - restitution lors des Chorolomme, le 26 mai à l'Olympia
- * sortie commune de fin d'année à Nausicaa et sur la côte d'Opale le 30 juin

CE1 :

- * participation à la semaine du goût : ateliers au lycée horticole et sensibilisation au handicap visuel « La cuisine de Jeannette » (octobre/novembre)
- * projet anti-gaspillage alimentaire au restaurant scolaire (classes-pilotes : Mme CHEERE et M. RICHARD)
- * projet autour de la sécurité routière avec la police municipale
- * sortie à la ferme pédagogique de Lomme : 27 janvier (Mme Cheere et M. Richard), 20 janvier (Mme Asselin), 9 juin (Mmes Mrad et Dassonneville)
- * sorties en forêt de Phalempin : 14 octobre (Mmes Mrad et Dassonneville), 14 novembre (Mme Cheere et M. Richard)
- * visite du parc zoologique de Lille : 10 octobre (Mmes Cheere et Mrad)
- * sortie au jardin des Plantes de Lille : 19 décembre (Mme Dassonneville et M. Richard)
- * accueils en médiathèque : Mme Cheere (23 janvier), Mme Mrad (30 janvier), Mme Dassonneville (6 février), M. Richard (16 janvier)
- * participation aux Chorolomme et au concours d'affiches avec le Denier des écoles laïques de Lomme
- * sortie commune au musée de la vie rurale de Steenwerck

CE2 :

- * opération « petit-déjeuner » avec l'intervention d'une diététicienne en partenariat avec le pôle santé de la Ville
- * sorties à la ferme pédagogique de Lomme : 20 janvier (Mme Asselin), 2 juin (Mme Chieux), 30 juin (Mme Turpin)
- * animation du jardin des Plantes en classe : 10 février (Mme Turpin), 10 mars (Mme Chieux)
- * sortie en forêt de Phalempin : 14 novembre (Mme Gilles)
- * visite du parc zoologique de Lille : 3 octobre (Mme Turpin), 10 octobre (Mme Chieux)
- * accueils en médiathèque : Mme Turpin (13 février), Mme Chieux (17 juin)
- * théâtre : Mme Chieux (avec restitution en juin au théâtre des Tisserands)
- * ateliers cirque avec des animateurs du CRAC au 1^{er} trimestre avec restitution devant les élèves de cycle 2 (Mmes Gilles)
- * projet artistique « Lire la ville » en lien avec le collège Jean Jaurès avec civic-tour centré sur l'architecture lilloise (Mme Gilles)
- * accueil en médiathèque pour le musée numérique « Microfolie » (Mme Gilles)
- * projet scientifique avec le musée d'histoire naturelle (tous les CE2)
- * sortie au parc archéologique Asnapio de Villeneuve d'Ascq en mai
- * sortie de fin d'année sur la côte d'Opale en juin

CM1 :

- * sortie à la ferme pédagogique de Lomme : 10 mars (Mme Dhondt)
- * sortie en forêt de Phalempin : 14 novembre (Mme Gilles), 9 juin (Mmes Dhondt et Roegiers)
- * ateliers cirque avec le CRAC au 1^{er} trimestre avec restitution devant les élèves de cycle 2 (Mmes Gilles, Dhondt et Roegiers)
- * projet théâtre (avec restitution en juin au théâtre des Tisserands) : Mme Gilles
- * rencontre avec Waii Waii, illustratrice, à l'école : Mmes Dhondt et Gilles (25 novembre), Mme Roegiers (26 novembre)

- * projet artistique « Lire la ville » en lien avec le collège Jean Jaurès avec civic-tour centré sur l'architecture lilloise (Mme Gilles)
- * accueil en médiathèque pour le musée numérique « Microfolie » (Mme Gilles)
- * participation des CM1 au « Printemps des poètes » - brigades d'intervention poétique et défi poésie en lien avec le collège Jaurès
- * représentation théâtrale « Billybeille » le 22 mai au théâtre des Tisserands
- * projet Sciences Astep (Mme Roegiers)
- * projet de reportage journalistique, en lien avec la LPO (Mme Roegiers)
- * classe patrimoine pour Mme DHONDT au printemps, en lien avec le plan lillois du Patrimoine (Lille au 17^{ème} siècle)
- * sortie à Paris en juin

CM2 :

- * projet théâtral aboutissant à un spectacle en juin au théâtre des Tisserands (M. Amiri et Mussard)
- * représentation théâtrale « Tant pis pour King Kong » le 20 mars au théâtre des Tisserands
- * ateliers cirque avec des animateurs du CRAC au 1^{er} trimestre avec restitution devant les élèves de cycle 2 (Mme Roegiers)
- * visite du musée de la Piscine de Roubaix le 16 octobre offerte par l'OCCE après remise du prix départemental des écoles fleuries
- * visite du musée de la bataille de Fromelles
- * visite du musée Somme 1916 à Albert et des champs de bataille de la Somme
- * sortie en forêt de Phalempin : 9 juin (Mme Roegiers)
- * projets de liaison avec les classes de 6ème du collège Jean Jaurès (classes transplantées au collège en décembre, mise à disposition de la salle pupitre et du CDI pour les classes de CM2, etc...)
- * théâtre sur le harcèlement scolaire proposé par la Ligue d'impro Hauts de France à l'auditorium de la médiathèque le 4 novembre
- * projet autour de la sécurité routière avec la police municipale – permis cycliste
- * permis internet
- * civic-tour pédestre dans le centre historique de Lille avec le Passeport Culturel du Denier des Ecoles Laïques
- * projet d'écriture d'un roman (M. Amiri)
- * projet Sciences Astep (Mme Roegiers)
- * projet de reportage journalistique, en lien avec la LPO (Mme Roegiers)
- classe culture au Flow du 16 au 20 mars 2026 (CM2 M. MUSSARD)
- * classe de neige : du 1^{er} au 14 mars 2026 avec séance de restitution vidéo à la fin de l'année scolaire
- * sortie de fin de scolarité élémentaire offerte par la Ville au parc Mosaïc

5) point sur le Réseau d'Education Prioritaire :

Mme Marie MASSON est la coordonnatrice REP. L'école est inscrite en REP pour la 10^{ème} année et rassemble les élèves et les équipes de la maternelle Victor Hugo au collège Jean Jaurès. Les axes du projet sont proches de ceux de notre Projet d'Ecole.

M. MARTIN rappelle les principaux éléments de plus-value apportés par ce dispositif comme par exemple :

- la création de classes supplémentaires permettant un nombre d'enfants moins conséquent par classe.
- le dédoublement des classes de CP en septembre 2018, puis des classes de CE1 à la rentrée 2019.
- la reconnaissance et la valorisation des actions menées en faveur de la réussite et l'épanouissement des enfants
- la priorité accordée pour bénéficier de dispositifs spécifiques (comme l'accompagnement éducatif qui proposera des ateliers d'arts plastiques aux élèves volontaires de cycle 3)
- le budget majoré de la subvention annuelle allouée par la Municipalité
- une cohérence accrue du parcours de l'élève de la maternelle au collège (comité de pilotage REP)

6) L'évaluation d'école :

Notre école sera concernée par le dispositif d'évaluation lors de cette année scolaire 2025/2026. M. MARTIN rappelle qu'il a présenté le protocole de façon détaillée lors du Conseil d'école du 5 juillet dernier.

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Cela se traduit par le **croisement d'une démarche réflexive d'évaluation avec la visite d'évaluateurs externes afin de faire émerger des atouts, leviers, points de vigilance et marges de progrès qui sont autant d'indicateurs pour faire évoluer le Projet d'Ecole en fonction des besoins de l'école.**

A. L'auto-évaluation de l'école

Dans le cadre d'une auto-évaluation mobilisant l'ensemble des acteurs (directeur, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires), l'école interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, la vie qu'elle propose en son sein aux élèves et aux personnels, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement.

L'auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d'actions et des besoins de formation. Tous ces éléments figurent dans la formalisation d'une préfiguration du projet d'école.

Une analyse du contexte de l'école permet de caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire.

De manière à analyser l'école dans sa globalité, le périmètre de l'évaluation couvre 4 grands domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

B. Le rapport d'auto-évaluation :

Il est le fruit d'un travail collectif partagé dans l'école. Il est en cours de réalisation et sera présenté au conseil d'école avec la préfiguration du projet d'école qui en découlera. Il est destiné aux évaluateurs.

C. L'évaluation externe :

L'école se prête au regard extérieur d'évaluateurs qui rendent visite aux acteurs de l'école, ce qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée, soutient la recherche de solutions et croise les regards pour accompagner les avancées collectives et conforter les dynamiques positives engagées, renforçant la capacité collective d'évaluation. L'évaluation externe peut ainsi être résumée en 3 actions : échanger, expertiser, recommander. Elle permet de conforter certains éléments et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour en enrichir le contenu.

L'évaluation externe s'appuie sur l'auto-évaluation et en constitue un prolongement par le croisement des regards qu'elle construit, celui des acteurs de terrain engagés et celui des évaluateurs extérieurs.

D. Le pré-rapport :

Les évaluateurs externes restituent leurs premières conclusions aux parties prenantes de l'école. Un échange entre ces dernières permet de clarifier, voire modifier les éléments présentés afin d'aboutir à un rapport définitif.

E. Le rapport définitif :

Le rapport définitif, d'une dizaine de pages au maximum, est synthétique et problématisé. Il identifie les spécificités de l'école, les marges de progrès et les axes de développement qu'il recommande de mettre en œuvre, parmi ceux proposés dans l'auto-évaluation et ceux qui ont émergé lors de l'évaluation externe.

Le rapport final est un outil d'aide pour l'école et la communauté éducative, mais aussi pour les autorités de rattachement. Par le diagnostic qu'il pose, les perspectives qu'il ouvre et les pistes de développement qu'il propose, il permet à l'école de finaliser son nouveau projet d'école.

7) dispositifs d'aide aux enfants :

*** Activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Le dispositif concerne une centaine d'enfants, soit un tiers de l'effectif de l'école. Ces derniers sont suivis le midi ou le soir par un enseignant afin de leur apporter des aides au niveau des apprentissages fondamentaux, de la méthodologie et de l'estime de soi, ainsi que des ateliers d'initiation en lien avec le Projet d'école (APS...).

*** Sessions de soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux :**

Dans le cadre du dispositif du Pacte enseignant, des sessions de soutien vont être mises en place sur le temps de pause méridienne (séances de 45 minutes par petits groupes d'élèves). Le nombre d'enseignants volontaires dans l'école étant important (13), l'ensemble des niveaux pourra être concerné par ce dispositif.

*** Intervention du RASED :**

M. DELEBECQUE, enseignant spécialisé du RASED, rappelle que dans un premier temps, les difficultés sont gérées dans la classe par des adaptations. Si cela n'est pas suffisant, dans l'école peuvent se mettre en place des dispositifs comme les PAC, le soutien, les stages de remise à niveau, le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

En cas de difficulté persistante, suite à une demande d'accompagnement rédigée par l'enseignant, les aides spécialisées du RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes : ressource pour aider à l'identification des besoins et des réponses à apporter, co-interventions dans les classes, prises en charges externalisées par petits groupes, réalisation d'un bilan psychologique et scolaire ... Elles ont lieu pendant les heures de classe.

Le pôle-ressource de la circonscription de Lomme se compose de l'Inspecteur de l'Education nationale qui pilote le réseau selon des priorités pour les 36 écoles, de 3 psychologues scolaires et de 4,5 postes de maîtres « E ».

*** Stages de réussite :**

Des stages de réussite seront organisés lors des vacances d'hiver, de printemps et d'été au profit de 18 groupes d'enfants (tous niveaux) présentant des fragilités en français et mathématiques. Ces demi-journées sont encadrées par des maîtres volontaires.

A ce propos, plusieurs membres du Conseil reviennent sur le fait que la Ville n'accepte pas que les enfants inscrits dans ces stages fréquentent le restaurant scolaire et le centre de loisirs, ce qui pénalise bon nombre d'enfants dont les parents travaillent à chaque session.

Mme LEROY lit la réponse du service municipal concerné : *« Nous avons bien pris connaissance de la demande concernant la possibilité pour les enfants inscrits aux stages de fréquenter le restaurant scolaire et le centre de loisirs. Cependant, après examen, nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable à cette demande pour les raisons suivantes. Les accueils de loisirs sont facturés à la semaine en journée complète afin de permettre une organisation optimale des groupes et des sorties. Une intégration ponctuelle d'enfants supplémentaires compliquerait considérablement cette organisation. Il n'est pas envisageable de favoriser l'école Voltaire-Séguin sous prétexte que les stages se déroulent sur place. Une telle mesure obligerait la Ville à mettre en place des ramassages spécifiques pour transporter les enfants des autres écoles vers différents centres, ce qui n'est pas compatible avec l'organisation actuelle. La Ville doit veiller à l'équité entre toutes les écoles et l'ensemble des enfants. »*

Les membres du Conseil d'école expriment leur étonnement et sont déçus par cette réponse et du manque de compréhension de la Mairie à ce sujet. Plusieurs parents élus disent être prêts à être facturés à la journée, même si leur enfant participe au stage en matinée. Ils ne demandent pas de traitement de faveur mais une simple dérogation qui s'explique par la présence des stages sur le même site que l'accueil de loisirs, alors que l'école subit les désagréments, voire les dégradations de ces centres, comme le saccage récent des toilettes du bâtiment Séguin. Ils envisagent d'écrire un courrier à Monsieur le Maire à ce sujet, d'autant que cette organisation n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour la commune.

*** Mise à disposition de mobiliers et matériels « classe flexible » :**

M. MARTIN rappelle que l'Education Nationale a accordé à l'école un budget de **5000€** pour la dotation de mobiliers et de matériels flexibles dans le cadre d'un projet « Notre Ecole, Faisons-La Ensemble » pour obtenir davantage d'équipements spécifiques (mobiliers et matériels) et de répondre au plus près aux besoins des élèves. Cette subvention a été validée mais est hélas restée sans suite. Néanmoins, la Municipalité a accordé à l'école un budget de **5000€** au même effet. Cette subvention a été reçue lors des vacances d'été. L'équipe enseignante tient à remercier la Ville de son plein soutien dans ses projets.

8) bilan financier de la coopérative scolaire :

Au 1^{er} septembre 2024, nous disposons de 18 765,73 €, soit un excédent de 4 095,24 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette somme importante s'explique notamment par le versement d'une subvention municipale de 5 000 € pour l'acquisition de mobilier et matériel flexibles, mais aussi par les manifestations et ventes organisées par l'école, la subvention annuelle de la Mairie (2 123 €) et de l'Association de Parents d'Elèves (4 700 €). De plus, il y a toujours les fonds dédiés à l'acquisition d'un chalet de jardin sur le compte et la facture du Palais des Beaux-Arts de Lille n'a toujours pas été envoyée.

Il faut aussi savoir que, suite à une erreur de la banque, les dépôts des recettes engendrées par la kermesse (1035,50 €) et certaines participations familiales (545 €) seront reportés sur l'exercice suivant.

M. MARTIN tient à nouveau à remercier la Ville de son soutien à nos projets, ainsi que l'APE dont les dons conséquents ont permis des acquisitions de matériels pédagogiques et l'amoindrissement des coûts liés aux sorties.

La coopérative permet de financer des sorties, des projets, du matériel... au profit de vos enfants.

Mme DIMART, enseignante, Mme LEPOUT, DDEN, M. COSTALONGA, parent d'élèves, ont accepté d'être commissaires aux comptes auprès des mandataires de la coopérative, Mme DESROUSSEAU et M. MARTIN. Un grand merci à eux.

CHARGES	PRODUITS
achat de produits pour cession : 663,10 €	vente de produits pour cession : 1 517,50 €
charges des activités éducatives : 11 886,37 €	produits des activités éducatives : 96,42 €
cotisations, assurances versées : 673,81 €	subventions : 7 123,00 €
achat de biens durables : 99,98 €	autres contributions financières : 4 950,00 €
services bancaires et assimilés : 24,16 €	participations volontaires : 4 008,00 €
charges exceptionnelles : 307,26 €	Produits exceptionnels : 55,00 €
total des charges : 13 654,68 €	total des produits : 17 749,92 €

9) point sur l'A.P.E.

L'association a tenu son Assemblée Générale le 3 octobre dernier.

- **composition du Bureau :**
- Présidente : Mme Ophélie BOCHINSKI
 - Vice-Présidente : Mme Delphine VANHOLME
 - Secrétaire : Mme Alissia MARTINS AFONSO
 - Trésorière : Mme Jihane LADIB
 - Trésorier adjoint : M. Jérôme COSTALONGA

Les statuts de l'association ont été modifiés et votés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale.

► actions prévues :

- **Première période, d'octobre à décembre :**
 - Benne Paprec, collecte de papier du 14 au 21 novembre 2025
 - Vente par bon de viennoiseries au mois de novembre.
 - Vente par bon de brioches de Noël et de jacinthes en décembre.
 - Goûter de Noël le 16 ou le 18 décembre : lait chocolaté et petite brioche individuelle pour chaque élève et membre du personnel + un cadeau de Noël pour la classe.
- **Deuxième période, de janvier à mars :**
 - Vente par bon de viennoiseries aux mois de janvier et mars.
 - Benne Paprec en février.
 - Atelier de pâtisserie le 12 février suivie d'une vente (deux ateliers de 1h30 chacun).
 - Loto le 22 mars 2026 (date à confirmer).
 - Lancement de la tombola de Pâques (changement de lot cette année).
- **Troisième période, d'avril à juillet :**
 - Vente par bon de viennoiseries aux mois d'avril, mai et peut-être juin.
 - Benne Paprec en mai.
 - Participation au défilé du carnaval début juin pour les CM2 cyclistes et autres.
 - Remise des calculatrices aux élèves de CM2
 - Participation aux opérations de nettoyage du quartier
 - Kermesse le 26 juin 2026. Mise en place d'un enregistrement du spectacle.
- **À statuer :**
 - Vente par bon aux parents de ce qui sera offert aux classes à Noël.
 - Réédition de pochettes à goûter.
 - Matinée festive ou boum CM2 dernière semaine d'école.
 - Lanternes à la Toussaint pour l'année prochaine

Toutes les idées, soutiens et aides (même ponctuelles) sont les bienvenus ! Mme BOCHINSKI remercie les parents qui contribuent à la réussite des actions de l'association. M. MARTIN rappelle que l'an dernier, l'APE a reversé 4 700 € à la coopérative et remercie chaleureusement les parents qui participent activement à la vie de l'école.

Mme LEROY, Adjointe au Maire, souligne le dynamisme de l'APE et l'association est applaudie par les membres du Conseil d'école.

10) vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école voté l'an dernier est soumis à lecture et à propositions.

M. MARTIN propose un ajout dans le paragraphe 3 (ici, en rouge) :

« Comme dans tout lieu public, il est interdit de fumer dans l'école, y compris dans les lieux non couverts. »

Un décret paru au Journal officiel le 28 juin 2025 précise que l'interdiction de fumer s'étend aux abords immédiats des établissements scolaires (dans une zone d'au moins 10 mètres) et autres lieux accueillant des mineurs. Cette évolution s'inscrit dans le Programme national de lutte contre le tabac, dans le but de protéger les enfants du tabagisme passif, réduire la pollution liée aux mégots, et développer une génération sans tabac.

Le non-respect de cette interdiction entraîne une contravention dite de 4^e classe (amende forfaitaire de 135€).

Le règlement est voté à l'unanimité. La version mise à jour sera diffusée aux familles par mail prochainement.

M. Martin rappelle que la charte de la laïcité ainsi qu'une charte internet sont annexées au règlement intérieur et que les parents s'engagent à respecter et à faire respecter ce règlement par leurs enfants.

11) sécurité

* Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

M. MARTIN présente les deux PPMS : dispositifs de mise en sûreté des personnes permettant de faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours : - en cas de risques naturels et technologiques

- en cas d'intrusion (risque d'attentat).

Il rappelle les bons réflexes à tenir selon le type d'alerte et présente les affichages visibles dans chaque salle.
Un exercice PPMS en cas d'intrusion aura lieu lors de cette période, un exercice PPMS risques majeurs au début du 2^{ème} trimestre.

* **Plan Vigipirate :** M. MARTIN rappelle que nous sommes au niveau d'alerte le plus élevé, ainsi que les consignes de sécurité. Il évoque notamment les préconisations suivantes : - éviter les attroupements devant l'école, la stagnation à la grille
- signaler tout comportement ou objet suspect...

* **Exercice d'évacuation en cas d'incendie :** M. MARTIN présente les résultats de l'exercice réalisé le 5 septembre 2025. En raison d'un dysfonctionnement du signal d'alerte dans le bâtiment Sévigné, l'exercice a été reporté au 19 septembre pour cette aile.

12) travaux et aménagements

* **Ce qui a été réalisé :**

- Pose de carrelage et travaux de jointoyage (carrelage et plinthes) au rez-de-chaussée du bâtiment Voltaire
- Travaux de raccordement au tout-à-l'égout dans les 2 cours de récréation
- Installation d'une pompe à chaleur
- Inauguration du pôle périscolaire Yves Durand fin août 2025
- Installation d'un filet de protection sous le préau pour empêcher la présence de pigeons
- Interventions du quotidien (problèmes d'électricité, de fuites d'eau...)

* **Ce qui est prévu :**

- Remplacement de l'ensemble des PC de la salle informatique en période 3

* **Ce qui reste à faire :**

- Poursuite de la rénovation des carrelages au sol de l'ensemble des bâtiments
- Création de terrains de jeux tracés au sol dans les 2 cours
- Remise en état de l'espace vert jouxtant le restaurant scolaire (remise à niveau et en herbe du terrain, plantations, création d'un jardin de rocaille...)
- Remplacement du système de sonnerie des fins de récréation qui est hors service.

13) questions diverses

* **service civique universel :**

Pas de service civique universel cette année pour des missions d'assistance administrative et de contribution aux activités pédagogiques sous la guidance des enseignants, faute de moyens suffisants.

* **Questions de Mme EL HASNAOUI :**

* Pas assez de places de stationnement. Est-il prévu d'agrandir le parking ? Qu'en est-il d'un parking pour les enseignants pour libérer des places de stationnement ?

La Ville répond que « le réaménagement du parking a été effectué il y a maintenant plus de deux ans. Cependant, la création d'un parking spécifique pour les enseignants n'a jamais été validée. Le service Enfance/Education ne dispose pas d'information à ce sujet ».

* Est-il possible d'installer davantage de poubelles pour éviter de trouver des mégots, des papiers, des crottes de chien devant l'école ?

La Ville répond que « la demande a été transmise au service Propreté publique le 28 octobre dernier. »

* **Question de Mme BONTINCK :**

* Le nettoyage du bâtiment Voltaire laisse à désirer (odeurs d'urine dans les toilettes, aspect général pas très propre). Que faire ?

La Ville répond que « la question a été transmise au service Restauration et Logistique aux écoles le 28 octobre dernier. »

Les enseignants confirment une dégradation dans les 2 bâtiments. Une enseignante dit qu'elle doit laver elle-même les tables de ses élèves qui ne sont plus nettoyées qu'une fois par semaine. Et en effet, les toilettes sentent l'urine dès le début de matinée.

M. MARTIN explique qu'il a rencontré en présence de Mme LEPOT, DDEN, les 2 agents municipaux en charge de la propreté des locaux et l'une de leurs référentes. Cette dernière a confirmé que le protocole de nettoyage ne prenait en compte le nettoyage des sanitaires qu'une seule fois par jour et le lavage des tables une seule fois par semaine.

Les membres du Conseil d'école expriment le fait que le protocole ne correspond pas aux besoins d'une école. Ils demandent que la situation soit réétudiée et que les actions de nettoyage soient optimisées (par exemple : en fonction de la vacance des locaux lors des sorties ou des créneaux de sport...)

* **Question des enseignants :**

* Est-il possible d'installer un second copieur en salle des maîtres (1 seul copieur pour 16 classes alors qu'une école de 4 classes a la même dotation) ?

La Ville répond que « la demande a été transmise à la DSI le 28 octobre dernier. »

Signature du directeur :


ECOLE VOLTAIRE-SEVIGNE
1 rue Emile Zola 93196 LAUNAY
Tel : 03 20 94 42 00
mail : ce.0596240@ac-illab.fr
site : voltaire-sevigne.ac-illab.fr

Signature d'un parent d'élève :



Signature du DDEN :



Compte rendu du conseil d'élèves du 4 novembre 2025

Représentants des enfants présents :

Maïssane ACHAMMAMI (CPDe), Emy DEVOS LAPAILLE (CPDi), Lyna HAMON (CPV), Alexe LA ROQUE SZYBURA (CP/CE1R), Mélyla MARANT-LEVITRE (CE1C), Yasmine ALALGA (CE1D), Nélia ZELLEG (CE1M), Jennah DJEDOU (CE1/CE2A), Jasmine BOUBSAL (CE2C), Noélia MOURICE JEGOU (CE2T), Yanis BENOBEIDALLAH, Margot GHESQUIER (CE2/CM1G), Lilia AVANESYAN (CM1D), Arsène MERIOT-BARDEL (CM2A), Yassir BOUMAAD (CM2M)

Délégués élus pour le Conseil d'Ecole : Margot GHESQUIER (bâtiment Voltaire) et Nélia ZELLEG (bâtiment Sévigné)

A) La cantine

- Il n'y a pas beaucoup de plats qu'on a l'habitude d'avoir. C'est bien de goûter à des nouveaux aliments ou des nouvelles recettes mais on aimerait plus de plats traditionnels comme à la maison.
- On voudrait avoir la possibilité de prendre une portion plus ou moins importante, en fonction de notre appétit et de nos goûts. Cela permettrait d'avoir moins de gaspillage.
- Dans la cantine, il fait trop froid l'hiver et trop chaud l'été.
- En octobre, la salle du restaurant était décorée pour Halloween. Si non, la salle est triste et manque de couleurs. On pourrait faire des activités artistiques avec les animateurs pour pouvoir afficher nos productions sur les murs et égayer la pièce.
- On aimerait qu'il y ait plus de jeux et d'activités organisés par les animateurs.

→ **Steve CREDEVILLE et Deborah KOZIAK, référents périscolaires, assistent pour la première fois au Conseil d'école. Ils prennent note des remarques des élèves et essaieront d'y répondre autant que possible avec leur équipe.**

Steve explique aussi qu'un projet a été lancé avec 2 classes-pilotes (M. Richard et Mme Cheere) pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, les enfants des classes pilotes ont visité la cuisine centrale de Lille. Ils recevront une information sur le gaspillage alimentaire et informeront à leur tour les autres élèves de l'école. Durant cette semaine, c'est la phase de diagnostic : les aliments non consommés sont pesés. L'équipe municipale développera ensuite des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire et les résultats seront communiqués lors d'un midi festif.

Il y aura des temps de formation pour les animateurs concernant les activités en lien avec le projet anti-gaspi.

Enfin, il informe les membres du Conseil d'école que le projet inter-générationnel sera reconduit au restaurant scolaire en janvier et mai 2026, ce qui va réjouir les enfants puisqu'ils avaient apprécié ces interactions qui ont déjà eu lieu à 4 reprises.

B) Les bâtiments

- On remercie la mairie pour le carrelage qui a été posé dans le couloir du bâtiment Voltaire. Quand sera-t-il posé côté Sévigné ?

→ **Des travaux ont été menés durant les vacances d'été, notamment la pose de carrelage au rez-de-chaussée du bâtiment Voltaire. Le sol du bâtiment Sévigné étant encore dégradé, la priorité nous semble aller à cet endroit pour l'année prochaine.**

- Ça fait longtemps qu'on demande pour repeindre les murs et les plafonds de l'école et de la salle Claude Lepot qui est bien triste. Il faudrait moderniser l'école. Quand est-ce prévu ?

→ **Concernant le rafraîchissement de l'école, nous sommes sur une liste d'attente. Au regard de la nature de ces travaux et de la taille de l'école, cela ne peut se faire que sur plusieurs années.**

- On attend depuis longtemps des rideaux pour se protéger du soleil et mieux voir les ENI dans les classes. Il n'y a pas beaucoup de classes qui ont eu des nouveaux rideaux.

→ **Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée au mobilier des écoles, la Mairie prévoit de doter 3 à 4 classes chaque année, au regard du coût important des rideaux qui doivent répondre aux normes de sécurité (ignifugés...). Cela fait deux ans que quelques classes sont dotées chaque année (il ne reste plus que 2 salles dans le bâtiment Sévigné avant de passer à Voltaire).**

- Tout le monde aime quand l'école est décorée pour Halloween ou Noël.

→ **Comme chaque année, l'école sera à nouveau décorée pour Noël, l'école fleurie...**

- On voudrait aller plus souvent travailler en BCD ou au site informatique. Ça dépend des classes.

→ **L'équipe enseignante remercie Sarah et Fanny qui assurent le rangement et la gestion de la BCD. Cette année, elles ont eu beaucoup de travail car la bibliothèque n'est pas respectée par tous (usage sur les temps scolaires et périscolaires). La BCD doit être utilisée avec rigueur afin de préserver cet espace de qualité. Quant au site informatique, l'équipe vient d'apprendre que des nouveaux matériels informatiques allaient être livrés, ce qui pourra relancer son utilisation.**

- On aime la nouvelle garderie : elle est grande, lumineuse, jolie... Peut-on l'utiliser pour travailler avec nos maîtres et maîtresses ?

→ **Le pôle Yves Durand a été inauguré fin août. Il s'agit d'un espace de qualité utilisé à la fois par la ludothèque et par les temps périscolaires. Néanmoins, quelques salles de classes sont encore utilisées lors des centres de loisirs durant les vacances, ce qui peut avoir des conséquences néfastes pour l'école, comme la détérioration récente des sanitaires côté Sévigné.**

- Les lumières des toilettes s'éteignent trop vite quand on est à l'intérieur. Peut-on installer des miroirs près des lavabos ?

→ **Dans les sanitaires, la lumière est automatique et se déclenche grâce à un capteur de présence. Si la lumière s'éteint, il faut bouger pour qu'elle se rallume.**

C) La vie de l'école

- L'an dernier, des personnes âgées sont venues à la cantine et une classe a rendu visite aux personnes âgées dans une maison de retraite. Pourrait-on recommencer cette année ?

→ **Des actions de restitution théâtrales ou musicales ont déjà été réalisées à plusieurs reprises au foyer des Roses avec le partenariat du Denier des écoles laïques de Lomme. Sur le temps périscolaire, il y a déjà eu des projets intergénérationnels à 4 reprises que les enfants apprécient et souhaitent voir reconduits. Ce sera le cas en janvier et mai 2026.**

- On voudrait continuer à faire des sorties parce que c'est très intéressant.

→ *L'école organise bon nombre de sorties pour offrir aux élèves un contexte motivant pour les apprentissages. Cela est rendu possible par la Ville qui prend à sa charge la plupart des transports, à la coopérative de l'école et à l'APE que nous remercions vivement.*

- On aimerait faire la fête d'Halloween à l'école.

→ *L'école organise déjà beaucoup d'événements festifs (Noël, carnaval, centième jour d'école, kermesse...) et n'organisera pas de fête pour Halloween. Néanmoins, l'APE a envisagé d'organiser une parade aux lanternes l'année prochaine.*

- On voudrait participer à un tournoi sportif, comme les Olympiades qui ont eu lieu en 2024.

→ *L'équipe avait prévu de l'organiser en 2025 mais cela n'a pas pu se faire. Nous essaierons de remettre l'action en place en 2026.*

- Nous sommes fiers d'avoir reçu un prix départemental des écoles fleuries, encore une fois cette année. On aimerait continuer à fleurir l'école, à arroser les plantes, à faire pousser des fruits dans un verger et des légumes dans un potager et on pourrait même les vendre.

→ *Il est prévu de poursuivre le fleurissement et les actions liées à l'écocitoyenneté et au développement durable. La production de fruits et légumes serait insuffisante pour les vendre mais il est envisageable de les cuisiner (pour faire de la confiture qui pourrait être partagée, par exemple).*

D) La cour

- Nous aurions aimé avoir plus de jeux dans la cour Sévigné. On voudrait aussi avoir plus de bancs, des jeux tracés au sol comme on nous l'avait dit l'année dernière. On voudrait aussi utiliser davantage la classe du dehors.

→ *En effet, l'aire de jeux en bois est plus restreinte côté Sévigné. Mais tous les équipements ne sont pas encore finalisés : il reste encore les jeux tracés au sol, des plantations le long des façades ou la finalisation du terrain jouxtant le restaurant scolaire. L'espace vert sera nivelé et réengazonné et il est prévu qu'un jardin de rocaille soit installé le long des baies vitrées du restaurant scolaire. L'équipement de la classe du dehors pourra être utilisé par beau temps, même si l'équipe précise que l'assise est trop éloignée de la table pour les plus petits.*

Un chalet devrait aussi y être installé (fonds dédié sur la coopérative) pour entreposer le matériel de jardinage ou les fleurs pendant l'hiver...

- On voudrait parfois jouer aux dames ou aux échecs sur le damier géant tracé au sol dans la cour Sévigné mais on n'a pas le matériel.

→ *Les pièces géantes sont dans le local de stockage et appartiennent au périscolaire. Il faudrait demander à un animateur de les installer, voire de proposer un apprentissage du jeu aux enfants qui le souhaitent.*

- Il y a un banc de l'amitié côté Voltaire, mais pas côté Sévigné.

→ *Deux bancs ont été fabriqués par des enfants durant les parcours éducatifs. Ils sont tous les deux sous le préau de la cour Voltaire, il est tout-à-fait possible d'en installer un sous le préau Sévigné. On parlera davantage d'un banc de jeu que d'un banc de l'amitié, cette dernière formulation pouvant stigmatiser l'image des enfants qui s'y assoient : les enfants assis sur ce banc ne cherchent pas des amis, mais montrent qu'ils sont prêts à jouer avec leurs camarades.*

- Peut-on avoir des jeux de cour comme des cordes, des cerceaux, des haies... pour les temps de jeu extérieurs quand on n'a pas accès aux jeux en bois ?

→ *M. Martin informe les élèves qu'il est prévu de compléter la petite dotation APQ (activités physiques quotidiennes) avec du matériel supplémentaire comme des plots, des chasubles, des ballons, des cages de buts ou autres matériels sportifs pour faciliter les ateliers d'activités physiques quotidiennes et seront mis prochainement à disposition lors des récréations. M. Martin rappelle que ce matériel devra être utilisé, rangé en autonomie et respecté (les matériels détériorés ne seront pas remplacés).*